

DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION DU SERVICE D'ADDICTOLOGIE-ALCOOLOGIE

MERCREDI 27 MARS 2013



Le Centre Hospitalier de Valence, hôpital de référence du territoire Drôme Ardèche, a le plaisir de vous informer de l'installation dans ses nouveaux locaux du service d'addictologie - alcoologie.

Ce service a été créé en 1960. Il est aujourd'hui dimensionné à 36 lits.

Il est situé au rez-de-chaussée et 1er étage du bâtiment J.

Cette unité vient renforcer l'implantation de l'addictologie de Niveau 2 sur le bassin de santé territoire Drôme centre et Drôme nord.



L'ADDICTOLOGIE

L'addiction se définit comme « un processus dans lequel est réalisé un comportement qui peut avoir pour fonction de procurer du plaisir et de soulager un malaise intérieur, et qui se caractérise par l'échec répété de son contrôle et sa persistance en dépit des conséquences négatives ».

Les addictions aux substances psychoactives sont responsables chaque année en France de plus de 100 000 décès évitables par accident et maladie. Elles sont également à l'origine de handicaps, de nombreux problèmes familiaux et professionnels, d'actes de violence et de précarité qui génèrent une souffrance et un coût social majeurs.

De ce fait elles constituent un véritable enjeu de santé publique.

La définition des conduites addictives couvre aujourd'hui :

– les conduites de consommation de substances psychoactives, quel que soit le statut légal de la substance, comportements d'abus et de dépendance à une ou plusieurs substances psycho actives.

– les addictions dites comportementales – ou addictions sans drogues – qui comprennent le jeu pathologique, les troubles des conduites alimentaires, les cyberaddictions, l'addiction sexuelle, l'addiction aux sports.

Les conséquences négatives des addictions comportementales ou des substances psycho actives peuvent apparaître immédiatement ou de manière différée, en lien avec la répétition du comportement, et s'observer sur le plan biologique et médical.

En Rhône-Alpes :

– en matière de consommation de produits psycho actifs, la région Rhône-Alpes se différencie peu des moyennes nationales,

– la mortalité prématurée (avant 65 ans) liée aux consommations d'alcool et de tabac est globalement inférieure en Rhône-Alpes à la moyenne nationale (sous mortalité prématurée),

Extrait du SCHEMA REGIONAL d'ADDICTOLOGIE RHONE-ALPES 2009/2013- Préfecture de la région Rhône-Alpes

UN SERVICE DE 36 LITS AU CH DE VALENCE

■ Capacité

36 lits dont 28 lits en hospitalisation complète de SSR*, 6 lits en hospitalisation complète MCO pour sevrages complexes, et 2 places en hôpital de jour SSR*

*SSR : soins de suite et de réadaptation

*MCO : médecine chirurgie obstétrique

■ Données d'activité : 2012

Nombre de patients hospitalisés: 574 patients (216 MCO, 216 SSR HC, 92 SSR hôpital de jour)

Age des patients : 45 ans

La durée moyenne de séjour sur les 6 lits de MCO : 12,55 jours

L'équipe de liaison de soins en addictologie – ELSA : 492 interventions dans les unités du CHV,

Consultations de tabacologie : 468 par les médecins, 186 par les IDE

Consultations médicales d'addictologie : 1042

LES LOCAUX

- Le service était situé dans l'ancien Bâtiment J avec 30 lits dont 24 de SSR et 6 MCO dans un espace vétuste, et des chambres à 3 lits.
- Le service a été hébergé temporairement de février à octobre 2012 dans l'ancien service de pneumo – Bâtiment H – avec 20 lits (14 SSR et 6 MCO). Il a ouvert 4 places en hôpital de jour.
- En novembre 2012, le service a réintégré ses locaux rénovés avec 36 lits : 30 SSR et 6 MCO. Dans l'attente de compléter l'équipe médicale et paramédicale, la capacité ouverte a été adaptée avec 30 lits sur deux étages (18 lits en hospitalisation complète SSR, 6 lits en hospitalisation complète MCO au premier étage et 6 lits en hôpital de jour SSR au rez de chaussée)

Les patients sont accueillis dans des locaux rénovés et lumineux, adaptés à leurs besoins.



Ce service comporte au RDC :

6 chambres individuelles
3 chambres doubles

Au 1^{er} étage :

6 chambres individuelles
9 chambres doubles

Toutes les chambres sont équipées de sanitaires individuels complets (wc, lavabo pour les chambres individuelles et wc, lavabo douche pour les chambres doubles). Une salle de bain par étage accessibles aux handicapés.

Un espace de vie équipé (four, réfrigérateur) permet de prendre les repas et d'organiser des temps de vie collective.



Une terrasse abritée accessible aux patients qui permet aux patients de fumer à l'extérieur dans le respect de la loi anti-tabac des lieux publics.

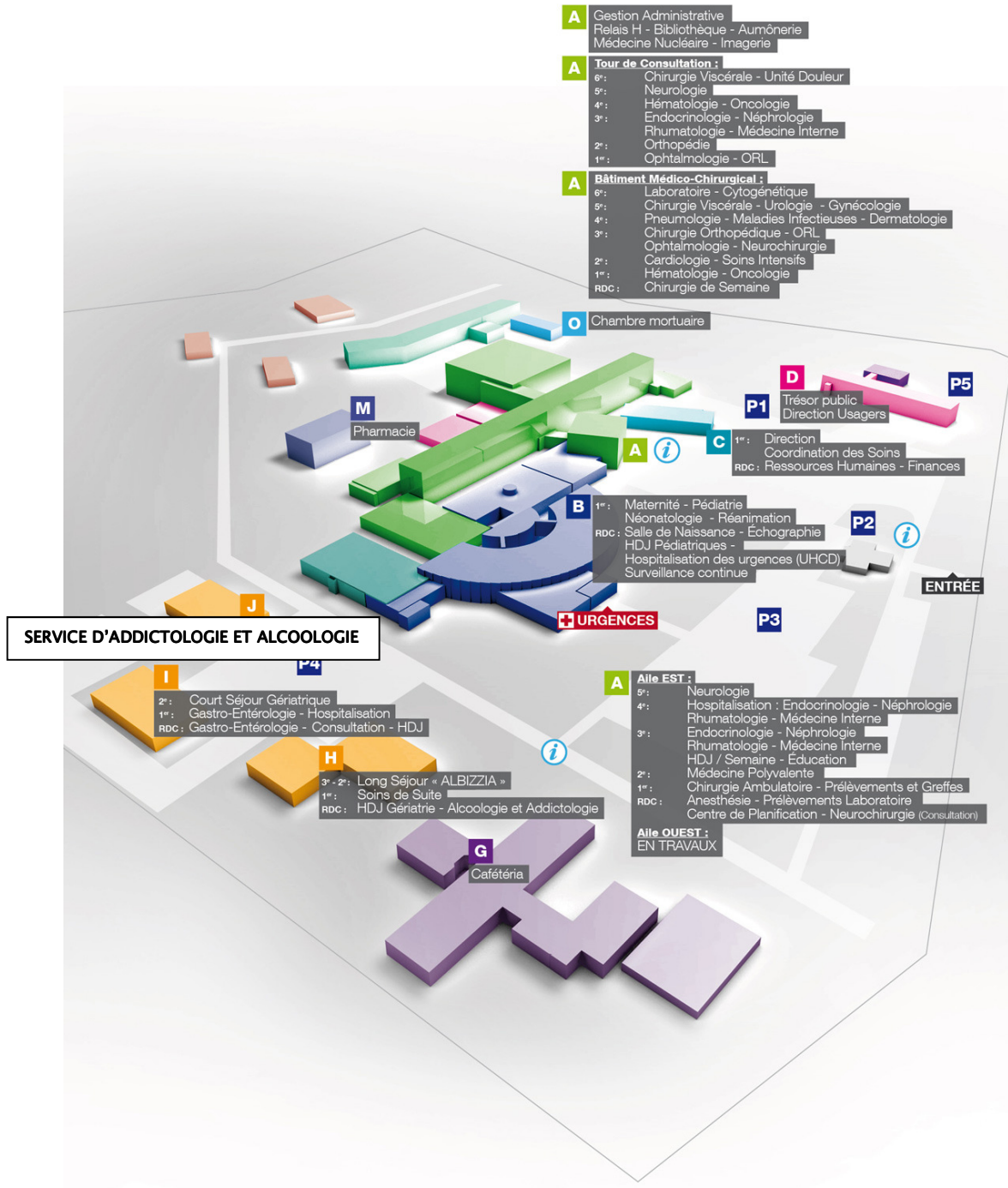
Le service dispose d'un contrôle d'accès permettant de sécuriser les entrées du bâtiment.

Durée des travaux : 10 mois.

Surface du service : 1700 m² (passant de 750 m² initialement à 1500 m²)

Coût total des travaux : environ 1 700 000 €.

LOCALISATION SUR PLAN



PRESENTATION DU SERVICE D'ADDICTOLOGIE

Il s'agit d'une unité de soins spécialisée dans la mise en œuvre de traitements et dispensation des soins aux patients nécessitant une prise en charge en addictologie et alcoologie, plus connue sous le libellé 'US2A' (Unité de Soins en Alcoologie et Addictologie) qui fait partie du pôle de Médecine et Pathologies Tumorales du CHV.

Le service permet la mise en place de sevrages simples et complexes avec une éducation thérapeutique et des psychothérapies institutionnelles auprès des patients ayant décidé de soigner leurs addictions.

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Le Docteur Christine Joly est le chef de service de l'addictologie-alcoologie.

Une équipe pluridisciplinaire qui se compose de

- 4 praticiens hospitaliers addictologues, tabacologues: Dr JOLY, Dr FAURIEL, Dr TROMP, Dr CRESPIY,
- 1 cadre de Santé: Mme Cécile ROBERT
- Une équipe soignante: 10,8 ETP infirmières (ELSA) et 6.2 ETP Aide Soignants
- 2 ETP psychologues
- 0,8 ETP assistante sociale
- 0,4 ETP animateur en art thérapie
- 0,1 ETP psychomotricien
- 1,5 ETP secrétaires
- Les équipes transversales (kinésithérapeutes, diététiciens...) participent aux soins.

PRESENCE D'UNE ÉQUIPE DE LIAISON EN ADDICTOLOGIE (ELSA)

Cette Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) est une structure mobile intra hospitalière permettant la prise en charge des toxicomanies et de l'alcool, du tabac, abus des médicaments et autres. Elle a été mise en place en 2008, précédée en 2002 de consultations de tabacologie internes et externes.

Leurs missions :

- former, assister et conseiller les soignants des différents services ou structures de soins non addictologiques de l'établissement de santé sur les questions de dépistage, de diagnostic, de prise en charge et d'orientation des patients ;
- intervenir auprès des patients aux urgences et pendant l'hospitalisation en appui et en soutien d'équipes soignantes. Ces équipes réalisent des avis et des évaluations auprès des patients et forment les équipes soignantes à une approche de l'addictologie.
- développer des liens avec les différents acteurs intra et extra hospitaliers pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients et leur suivi.

La région Rhône-Alpes dispose de 29 ELSA.

ADMISSION

Les consultations hospitalières d'addictologie sont des structures de première ligne dans le suivi ambulatoire spécialisé en addictologie. Elles sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'évaluation et d'accompagnement des patients présentant des conduites addictives. La plupart du temps, ces consultations hospitalières interviennent en amont ou en aval d'une hospitalisation pour sevrage ou prise en charge de plusieurs addictions souvent en lien avec une pathologie somatique et psychiatrique induite par les produits psychoactifs.

Les patients peuvent venir par eux-mêmes, adressés par leur médecin traitant ou les ELSA du CHV et autres établissements hospitaliers de la région, les CSAPA toxicomanie (TEMPO-Ardèche) et CSAPA alcoologie (ANPA Drôme - Ardèche).

Le patient peut donc être admis :

En hospitalisation complète : pour sevrage simple et/ou complexe et prise en charge plus longue si besoin (projet social, du temps pour permettre la récupération physique et psychique.

En hôpital de jour : alternative à l'hospitalisation complète, qui permet une prise en charge de proximité sans rompre le lien avec l'entourage et facilite la réinsertion par la suite.

Ou venir en consultation : pour avis d'évaluations, de bilans, d'orientation, de suivi post hospitalisation, ou le temps de mettre en lien avec les structures ambulatoires d'addictologie (les CASPA) et ou psychiatrique (CMP).

PROFIL DU PATIENT

Les patients doivent être acteurs et volontaires pour soigner leurs addictions. Ils seront pris en charge aussi bien sur le plan médical (sauf si leur état somatique relève d'un service spécialisé (réanimation, gastroentérologie, cardiologie, neurologie, autres etc...), psychologique et social.

SES MISSIONS

Ce service hospitalier permet la prise en charge et la prévention des addictions et s'inscrit dans le recours de niveau 2 : Il s'agit d'un niveau de recours qui offre une consultation hospitalière d'addictologie, une équipe de liaison (ELSA) et la prise en charge de sevrages complexes assurés par une équipe pluridisciplinaire formée.

3 niveaux de recours existent :

- Niveau 1 : Prise en charge de proximité. Les établissements disposent de consultations hospitalières d'addictologie, d'une équipe de liaison (ELSA) et assurent la prise en charge de sevrages simples

- Niveau 2 : niveau de recours. Les établissements doivent assurer en plus une prise en charge spécialisée et de recours pour des patients qui présentent des problèmes particuliers dans le champ addictologique. Elles doivent notamment pouvoir opérer des sevrages

complexes. (Hospitalisation complète ou hôpital de jour, hospitalisation en soins de suite et de réadaptation) avec des psychothérapies institutionnelles et d'éducation thérapeutique.

- Niveau 3 : niveau d'expertise régionale. Ces établissements doivent assurer une fonction de coordination de l'offre de soins en addictologie, en lien avec les réseaux de santé. Le niveau 3 constitue un niveau de référence régionale addictologique dont le rôle consiste à coordonner l'enseignement, la formation et la recherche. Il assure aussi une fonction d'interface entre la clinique et la recherche fondamentale.

Des moyens mutualisés avec d'autres établissements :

L'équipe médicale de l'unité d'addictologie du CHV a mis en place une ELSA aux HOPITAUX DROME Nord en 2006 renforcée en 2011 et une consultation de tabacologie en 2002 au CH de Die

Bilan d'activité 2012 : 670 consultations médicales, 462 interventions ELSA dans les services des HDN, 659 consultations non médicales (IDE, sage-femme, psychologue).

SES ACTIVITES

Ils existent des :

Groupes de parole gérés :

- par les IDE à viser d'éducation thérapeutique, d'entretiens motivationnels, de thérapie cognitivo-comportementale (TCC).
- par les psychologues et l'art-thérapeute pour des thérapies institutionnelles utilisant des outils de médiation : photolangage, ateliers d'écriture, musicothérapie, peinture, autres ...etc.
- par les aides-soignants : soins esthétiques, massages, atelier pédagogique avec le logiciel SIMALC.
- par l'assistante sociale : vie sociale et préparation à la sortie, rencontre avec les partenaires sociaux (ANPA drôme).

Groupes de relaxation gérés par les IDE

Animations : cours de diététique, sur les maladies addictives, menées par une diététicienne, IDE et médecins.

SES PROJETS

La mise en place prochaine d'une hospitalisation de semaine :

Avec 10 lits situés au rez de chaussée qui :

- Permettront de mieux préparer la sortie avec des permissions de week-end sur la dernière quinzaine du séjour (4 à 6 semaines)
- Permettront une meilleure gestion du personnel paramédical de nuit sur deux étages sans enlever de la qualité aux soins des patients.

LA CONFERENCE

18h00 – Visite du service d’addictologie–alcoologie – RDV devant l’entrée J

La visite s’effectuera en site occupé. Les patients seront présents durant votre visite, aussi nous vous remercions de préserver leur anonymat durant le circuit.

19h00 / 20h30 – Conférence – RDV dans le Petit Amphithéâtre de l’IFSI

- ❖ Introduction – Monsieur BERNARD, Directeur
Allocution – Monsieur MAURICE, Maire de Valence
Allocution – Monsieur MOINDROT, Chef de pôle Médecine et Pathologies Tumorales
- ❖ Présentation du service d’addictologie et alcoologie au Centre hospitalier de Valence
Docteur JOLY, chef de service
- ❖ Quelle place pour les établissements hospitaliers dans le traitement des addictions ?
Professeur PAILLE, Président du Collège Professionnel des Acteurs de l’Addictologie et
Chef de service de l’addictologie CHU de Nancy
- ❖ La psychothérapie institutionnelle est-elle possible aujourd’hui ?
Docteur DIGONNET, Psychiatre au Centre Mutualiste d’alcoologie de Saint–Galmier

Echanges avec le public

La conférence sera suivie d’un buffet

LES INTERVENANTS

Monsieur Jean–Pierre BERNARD

Directeur du Centre Hospitalier de Valence

Monsieur Alain MAURICE

Maire de Valence et Président du Conseil de Surveillance

Le Docteur Henri MOINDROT

Chef de pôle Médecine et Pathologies Tumorales – CHV

Le Docteur Christine JOLY

Chef de service de l’addictologie et alcoologie – CHV

Le Docteur Christian DIGONNET

Psychiatre au Centre Mutualiste d’alcoologie de Saint–Galmier

Le Professeur François PAILLE

Responsable du service de l'addictologie au CHU de Nancy

Président du Collège Professionnel des Acteurs de l'Addictologie

Le COPAAH, créée en 2007, est une association loi 1901 qui a pour objectif de:

- Représenter les professionnels de l'addictologie hospitalière auprès des autorités publiques et des instances nationales, régionales et locales.
- Participer à la réflexion et à la mise en oeuvre de l'offre de soins hospitalière en addictologie tant sur le plan national que régional, et dans ce cadre participer à l'élaboration d'outils: dossier patient, cahiers des charges, financement, développement du rôle des structures hospitalières dans l'enseignement, la formation et la recherche...
- Etre un lieu d'échange et de réflexion des professionnels de l'addictologie hospitalière, en articulation avec les autres partenaires (notamment des structures médico-sociales), de promouvoir la qualité des soins et l'évaluation des pratiques professionnelles à l'hôpital et enfin mettre à disposition des équipes des aides méthodologiques pour la mise en oeuvre des politiques publiques de santé en addictologie.

Le COPAAH rassemble des personnes physiques, médecins et non médecins, ayant une activité addictologique dans une structure hospitalière publique ou privée

Extrait : <http://copaah.e-monsite.com/pages/qui-sommes-nous/>